



AVIS DE COURSE

UNE FEMME - UN HOMME - UN BATEAU

Régate poursuite en double MIXTE

HABITABLES: 50

DATES : Samedi 07 Décembre 2024

LIEU : Baie de Fort de France

1. ORGANISATION :

La Régate Une Femme – Un Homme – Un Bateau est une épreuve officielle de la Fédération Française de Voile organisée en MARTINIQUE par l'association CLUB NAUTIQUE NEPTUNE DU LAMENTIN, épreuve promotionnelle pour Habitables, sous l'égide de la Ligue de Voile de la Martinique. Cette épreuve se déroulera sur 1 course (voir programme). Le classement se fera sur cette course.

2. RÈGLES APPLICABLES :

2.1. L'épreuve est régie par :

- les Règles de Course à la Voile 2021-2024
- les Prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- le présent Avis de Course,
- les Instructions de Course type habitable, leurs Annexes et éventuels avenants.

3. CATEGORIES ADMISES À COURIR :

- Sont admis à courir les bateaux inscrits dans l'une des catégories suivantes,
- ✚ Monocoques HABITABLES : Répartis en deux classes, à la discrétion de l'organisateur.
 - ✚ Concernant les deux Classes l'utilisation du **Spinnaker ne sera pas autorisée**

4. INSCRIPTIONS

4.1 Les inscriptions définitives devront être adressées par l'intermédiaire du formulaire en lien : www.formulaire.formulaire.com, au plus tard le **Mercredi 04 Décembre 2024** à 12h00.

L'application « Formulaire » vous adressera un récapitulatif qu'il convient de vérifier.

L'inscription définitive sera subordonnée au formulaire d'inscription correctement complété et au paiement complet des droits (1 Règlement par bateau)

En retour, et après paiement des droits d'inscription, le skipper recevra ses IC et annexes.

Attention : Un No de téléphone donnant accès à WhatsApp est obligatoire.

4.3. Admissibilité :

Tous licenciés FFV 2024 (Des licences journalières seront à la disposition des skippers au secrétariat du Cn Neptune : Clubnautiqueleneptune@gmail.com)

Equipages en double **MIXTE**.

4.3.2. **Les concurrents devront, au moment de l'inscription, présenter ou joindre obligatoirement leur licence valide (Annuelle ou journalière), (Pratiquant ou compétition), et l'autorisation parentale pour les mineurs,**

6. DROITS A PAYER : 15 € par personne.

7. PROGRAMME :

- ✚ Le Vendredi 06 Décembre à 18h : Publication des heures de départ sur le groupe WhatsApp
- ✚ Le Samedi 07 Décembre à :
 - 13h : Premier signal d'avertissement
Course poursuite : Les autres départs à suivre
 - ~18h : Collation et remise des prix au CNN

8. JAUGE :

Les habitables seront classés selon la jauge OSIRIS, leurs skippers devront présenter un certificat de jauge au moment de l'inscription, à défaut un coefficient de jauge sera attribué d'office et ne pourra être contesté.

8. CLASSEMENT : Le classement sera fait en temps compensé



10. INFORMATIONS :

CLUB NAUTIQUE LE NEPTUNE
BP 18
Morne Cabri
97232 LE LAMENTIN

0596 517324
0696 980881

Clubnautiqueleneptune@gmail.com

0696 450870

jeanmichelfigueres@gmail.com